ACTU

Lancement du plan « Filles et maths »

Renforcer la présence des filles dans les filières scientifiques, notamment en mathématiques, ingénierie et numérique, tel est l'objectif du plan « Filles et maths »,

NIVEAU FILLES / GARÇONS EN MATHS

« En mathématiques, les filles sont meilleures que les garçons en début de CP. Mais cet effet s'inverse durant l'année : aux évaluations de début de CE1, les garçons ont un meilleur niveau que les filles. Cet écart se creuse pendant la suite de la scolarité...» relève le rapport de la cour des comptes paru le 20 mai dernier (à lire ICI). Un rapport qui, par ailleurs, se montre très sur le niveau des élèves : « Malgré la hausse de financement de l'école primaire depuis dix ans, les élèves français sont parmi les derniers de la classe dans les pays de l'OCDE ». La Cour des comptes appelle « à repenser le modèle actuel de l'école », et à revoir l'organisation des temps de l'enfant – une consultation citoyenne sur ce sujet sera d'ailleurs lancée le 20 juin prochain.

que vient de lancer la ministre de l'Éducation nationale Élisabeth Borne.

es objectifs sont clairement affichés, et même chiffrés : au moins 20 % de filles dans chaque classe préparatoire scientifique dès 2026 (30 % en 2030) et 30 000 filles supplémentaires qui choisissent la spécialité mathématiques en classe de première d'ici 2030, soit 5 000 de plus chaque année à partir de 2025.

Une action sur 3 plans

Pour parvenir à ces objectifs - qui ne sont pas présentés comme des quotas obligatoires mais bien comme des « objectifs cibles » selon les termes employés par le ministère de l'Education nationale -, la ministre Elisabeth Borne a décidé la mise en œuvre de trois types d'action.

En premier lieu la formation des enseignants : dès la rentrée 2025, tous les enseignants, du primaire au lycée, recevront une formation de 2 heures sur les biais de genre qui peuvent freiner la poursuite d'études des filles en voie scientifique.

Dans cette même optique, des rencontres avec des « femmes modèles » seront organisées de la 3e à la terminale (expérimentation dès la prochaine rentrée dans les académies « volontaires »). L'occasion de susciter des vocations!

Classes à horaires

aménagés « sciences »

Troisième levier d'action : des classes à horaires aménagés en mathématiques et

en sciences seront créées en 4e et 3e, avec au moins 50 % de filles, dès la prochaine rentrée. A noter : cette expérimentation se limitera d'abord à cinq académies (Amiens, Bordeaux, Martinique, Nancy-Metz et Normandie), avant un développement à « 1 collège par département en 2026 » qui devra proposer ce nouveau type de classe.

Concrètement, dans ces classes « sciences », organisées sur le modèle des classes à horaires aménagés théâtre, musique ou danse, les collégiens volontaires pourront bénéficier d'activités supplémentaires pour découvrir les sciences, les maths, les algorithmes, la robotique,

Les concours enseignants désormais à bac + 3

Pour répondre à la crise des vocations des enseignants qui touche l'Education nationale depuis plusieurs années, le gouvernement a décidé d'une nouvelle organisation de la formation initiale des enseignants. Ainsi, comme le prévoit le décret publié le 19 avril, les concours enseignants (premier et second degrés) se dérouleront dorénavant à bac + 3, en fin de licence (contre bac + 5 aujourd'hui). Les premiers concours rénovés auront donc lieu au printemps 2026.

Après l'obtention du diplôme, les futurs enseignants suivront une formation professionnalisante (stages pratiques - 12 semaines en master 1 notamment - et enseignements théoriques) en deux ans, pendant laquelle ils seront rémunérés : 1 400 euros nets la première année (master 1), 1 800 euros nets la seconde année (master 2). Seule condition : ils doivent s'engager à exercer le métier de professeur pendant une période de quatre ans.